African Union

AGRICULTURAL POLICY DIALOGUE AFRICAN UNION

Federal Ministry of Food and Agriculture

APPEL À L'ACTION

Passer de la Politique à l'Action Pour la Jeunesse au Domaine des Entreprises Agroalimentaires

Les jeunes représentent la promesse d'un changement positif. Aujourd'hui, l'Afrique abrite la plus grande génération de jeunes de l'histoire. D'ici 2030, la population active des jeunes en Afrique devrait atteindre plus de 375 millions. Le potentiel de la jeunesse africaine pour soutenir le progrès, aujourd'hui et à l'avenir, est sans précédent. Dans le même temps, il est de plus en plus nécessaire de lutter de toute urgence contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, compte tenu des évolutions démographiques et des impacts du changement climatique.

Cela incite fortement les jeunes à s'impliquer activement dans la transformation des systèmes agroalimentaires vers une meilleure inclusion, durabilité et résilience, en particulier dans le contexte d'un monde en évolution rapide. Le secteur agroalimentaire offre aux jeunes des opportunités illimitées de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en générant des revenus et en garantissant des moyens de subsistance grâce à des activités agricoles et non agricoles tout au long des chaînes de valeur.

Le Forum de la Jeunesse Africaine sur les Entreprises Agroalimentaires a été organisé comme une plate-forme essentielle pour favoriser la collaboration et le partage des connaissances, visant à relier les politiques et les stratégies vers une action collective pour un meilleur engagement des jeunes. L'événement a réuni des jeunes représentants de tout le continent possédant une expérience pratique et une expertise pertinente au secteur des entreprises agroalimentaires, qui ont conjointement prononcé **l'appel à l'action** suivant.

Préambule

Nous, la jeunesse africaine, nous sommes réunis pour Le Forum de la Jeunesse Africaine sur les Entreprises Agroalimentaires à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 4 novembre 2024:

1. ***Rappeler*** les droits et devoirs exprimés dans la Charte africaine de la jeunesse;
2. ***Notons*** que l'Union africaine, dans le cadre de son Agenda 2063, a identifié la jeunesse comme un domaine prioritaire;
3. ***Rappeler*** la Déclaration de Malabo de l'Union africaine sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et des moyens de subsistance améliorés, y compris l'engagement pris par les gouvernements de créer des opportunités d'emploi pour au moins 30 % des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles d'ici 2025;
4. ***Guidé*** par le Cadre stratégique continental de l'agro-industrie de l'Union africaine;
5. ***Notons*** la réaffirmation de l'Union africaine, telle qu'exprimée dans sa Stratégie africaine pour la jeunesse agro-industrielle en 2023, de créer des politiques, des cadres et des stratégies qui encouragent l'engagement des jeunes dans les initiatives de développement agricole.

Nos engagements

Nous, jeunes agripreneurs africains, nous engageons à nous organiser et à collaborer avec nos dirigeants ainsi qu'avec d'autres parties prenantes pour stimuler l'innovation, la durabilité et la résilience des pratiques agricoles en faveur de la croissance économique. Nous nous efforçons de favoriser des partenariats qui relèvent les défis de l'accès à la terre et de la répartition des ressources. Nous cherchons à lutter contre les pertes après récolte et plaidons en faveur de pratiques de valorisation de la richesse et de réduction des déchets. Nous nous engageons à agir en tant que fournisseurs de services agricoles, déterminés à responsabiliser nos organisations agricoles et nos communautés locales. Nous voulons faciliter le partage des connaissances autochtones, la recherche et l'application pratique de solutions respectueuses de l'environnement. Enfin, nous, jeunes agripreneurs africains, nous engageons à défendre la mise en œuvre de notre appel à l'action.

Notre demande

Nous identifions par la présente les éléments suivants comme étant des programmes essentiels pour une action collective urgente:

1. Nous appelons nos dirigeants et toutes les parties prenantes à agir de toute urgence pour remplir leurs obligations, honorer les promesses passées et fournir un soutien solide à la jeunesse africaine pour améliorer les opportunités d'engagement dans le secteur agro-alimentaire, en particulier pour:
   i. Respecter les engagements inscrits dans la Charte Africaine de la Jeunesse, ainsi que ceux énoncés dans les accords nationaux, régionaux, continentaux et internationaux, en faveur d'un développement inclusif et durable, axé sur les jeunes, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'autonomisation économique;
   ii. Accélérer tous les efforts visant à mettre en œuvre la Stratégie Africaine Pour la Jeunesse au Domaine des Entreprises Agroalimentaires;
   iii. Honorer les engagements pris dans l'Agenda 2063 de traiter la jeunesse (l'emploi) comme un domaine prioritaire.

Nous exhortons nos dirigeants africains et autres parties prenantes à:

1. **Collaborer pour faire progresser l'accès à la terre et aux intrants productifs**, en donnant à nos communautés les moyens de maximiser les ressources essentielles telles que la terre, l'eau et les semences (autochtones) pour un développement agricole équitable, durable et résilient, tout en luttant contre la crise du changement climatique. Nous appelons à faire progresser les initiatives d'accès à la terre, à adopter des réglementations justes, inclusives et transparentes et à créer des banques foncières numériques qui intègrent à la fois les terres réservées à la tenure communautaire, ainsi que les terres appartenant au gouvernement, tout en donnant la priorité aux besoins des jeunes.
2. **Offrir un accès amélioré au financement,** spécifiquement dédié aux jeunes entrepreneurs opérant dans le domaine agricole. Nous appelons à des produits et services financiers innovants, notamment des facilités de crédit dédiées, des subventions, des programmes de prêts sans garantie et des exonérations fiscales, combinés à des initiatives spécifiques de renforcement des capacités de gestion financière pour les jeunes agripreneurs.
3. **Donner la priorité à des programmes de formation solides** qui tirent parti des bonnes pratiques, tout en répondant à nos besoins et aspirations, ainsi qu'aux exigences du secteur agroalimentaire. Nous exhortons les gouvernements, le secteur privé et d'autres partenaires à contribuer au financement, à l'expertise technique et aux ressources pour améliorer la qualité de la formation et combler l'écart entre les compétences acquises dans le cadre de l'éducation conventionnelle et les compétences pratiques dont nous avons besoin pour réussir en tant qu'agripreneurs.
4. **Promouvoir le développement d'innovations agrotechnologiques,** y compris des technologies de transformation agroalimentaire adaptées localement et accessibles, tout en améliorant l'efficacité, en augmentant les rendements, en réduisant les pertes après récolte et en créant des opportunités économiques significatives spécifiquement destinées aux jeunes agripreneurs. Nous exhortons en outre les gouvernements à investir dans des infrastructures de soutien telles que des espaces de fabrication partagés pour faciliter la transformation collaborative et l'innovation.
5. **Améliorer l'accès au marché et les opportunités commerciales pour les jeunes agripreneurs.** Nous appelons nos gouvernements et nos partenaires à développer des centres de jeunesse à guichet unique dédiés à la fourniture de services numérisés et automatisés de soutien au marché aux jeunes agripreneurs, y compris les licences commerciales, la délivrance de permis et les paiements. Nous exhortons les gouvernements à harmoniser les normes de qualité régionales afin de réduire les coûts de conformité. Nous appelons en outre à des incitations et à un soutien dédiés pour accroître la compétitivité des jeunes agripreneurs afin d'accéder aux marchés locaux, régionaux et internationaux.
6. **Renforcer la responsabilité** des initiatives visant à libérer le potentiel des jeunes entrepreneurs africains. Nous plaidons pour que les États Membres de l'UA s'engagent à prendre des engagements audacieux par le biais d'Incitations à la Jeunesse Déterminées au niveau National (NDYI), tout en garantissant des rapports réguliers et périodiques pour favoriser la transparence, la responsabilité et l'augmentation progressive des ambitions.

En outre,

7. **Nous appelons la Commission de l'Union Africaine et ses partenaires à soutenir l'institutionnalisation et la poursuite du Forum de la Jeunesse Africaine sur les Entreprises Agroalimentaires**, dans le but de fournir une plate-forme continentale cohérente pour le partage des connaissances et des expériences, la promotion du progrès et de la responsabilité et la réalisation des objectifs exprimés. dans l'Agenda 2063 et la Stratégie Africaine pour la Jeunesse au Domaine des Entreprises Agroalimentaires.

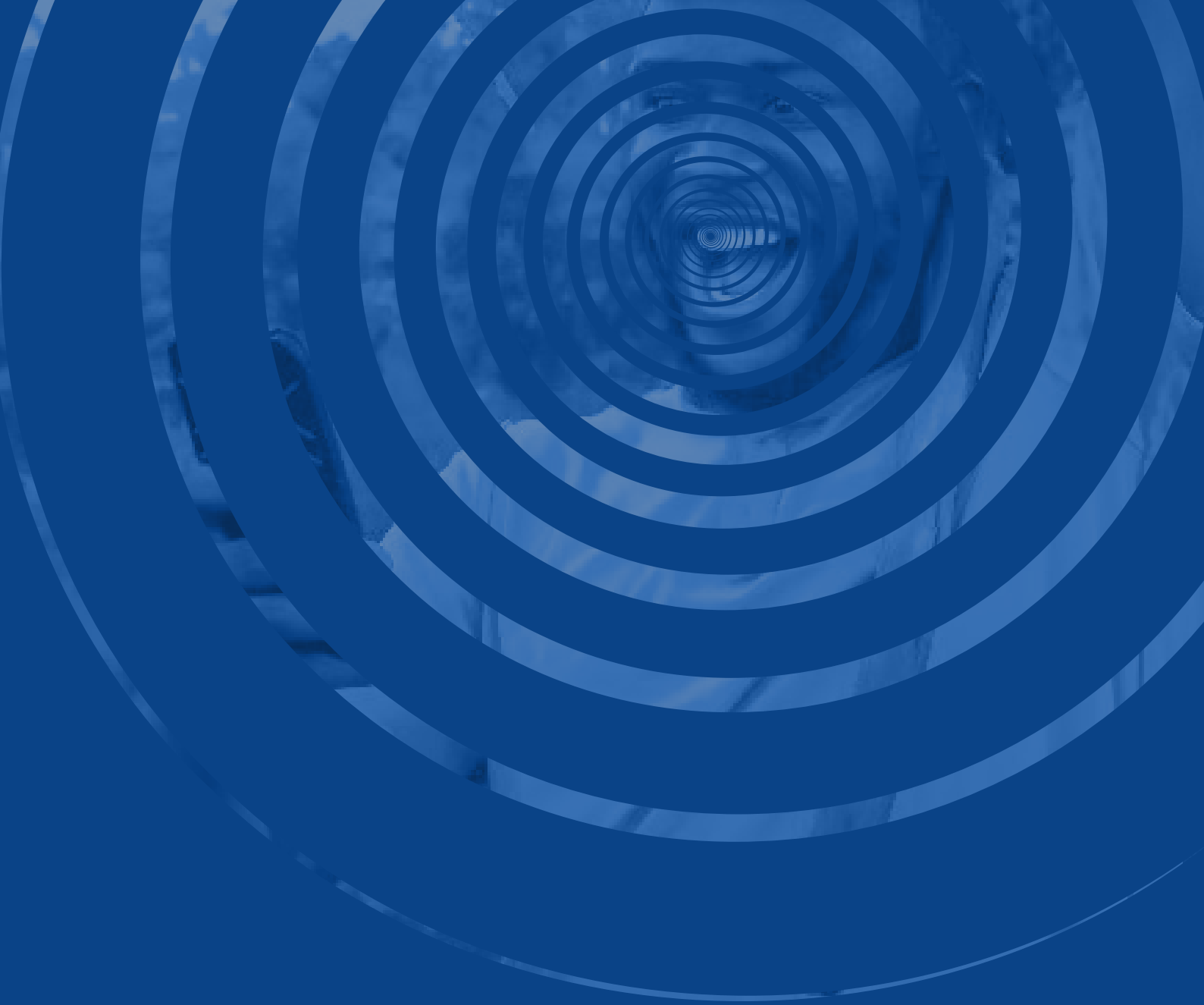

Direction de l'information et de la communication, Commission de l'Union africaine

E-mail: DIC@africa-union.org | Web: www.au.int
Addis Ababa, Ethiopia